

droit pénal athénien ou plutôt les pratiques sociales dictées par le droit en proposent une liste – et, dans la réticence du législateur, B. Eck voit « l'expression d'une suprême intelligence politique » –, par le biais de laquelle « juridiquement s'ouvre la possibilité théorique de juger légitime l'homicide que la communauté souhaitera juger comme tel, à tout moment » (p. 299), tels les meurtriers des aspirants tyrans. Tout aussi exceptionnelles certaines lois grecques sur l'homicide qui font état de diverses formes de souillure et d'interdits religieux frappant le meurtrier ou de la purification que son acte impie exige, comme l'attestent une inscription d'Arcadie (*IG*, V, 2.262), une autre de Cléonai (*IG*, IV, 1607), une loi athénienne rapportée par Démosthène (*Contre Aristocrate*, 72) et un commentaire de ce même auteur sur la loi de Dracon (*Contre Leptine*, 158), ainsi que certaines προρήσεις qui relèvent de la sphère du pré-droit. Au terme de l'étude minutieuse de ces textes, B. Eck remarque la faible importance accordée à la pensée religieuse dans les lois écrites, reflet du droit pénal athénien qui en matière d'homicide fonctionne sans la souillure. Il est fait une large place à l'analyse du statut du criminel selon Platon et de la législation sur l'homicide dans les *Lois* où sont développées, sinon une doctrine de la souillure, du moins une réflexion philosophique et une interprétation théologique du meurtre. — Le dernier chapitre aborde une question tout aussi exceptionnelle, celle de la législation anti-tyrannique, telle qu'elle est attestée par un certain nombre de prescriptions émanant d'autorités politiques dans certaines cités grecques et dans des contextes de fortes tensions sociales et dont le but est de protéger le régime démocratique contre toute menée subversive susceptible de lui nuire. La boucle est ainsi bouclée, car la législation autorisant le tyrannicide est l'expression de l'usage politique du meurtre légitime. Sont étudiés un décret d'Athènes à propos d'Erythrées (*IG*, I<sup>3</sup>, 14) et certaines lois d'Érésos (*IG*, XII, 2, 526), d'Ilion (cf. P. FRISCH [éd.], *Die Inschriften von Ilion*, Bonn, 1975, n° 25, 62-80), d'Érétrie (cf. D. KNOEPFLER, *BCH* 125 [2001], p. 195-238 et *BCH* 126 [2002], p. 149-204), la loi d'Eucratès (*SEG*, XII, 87) et un passage de la troisième *Philippique* de Démosthène (41-44) qui, selon B. Eck, s'en rapproche, le règlement entre Téos et Kyrbissos datant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*SEG*, XXVI, 1306), les *Dirae Teiae* (*Nomima*, n°s 104 et 105), la loi de Démophantos (cf. Andocide, *Sur les mystères*, 96-98). — Au terme d'un parcours foisonnant, B. Eck revient dans ses conclusions sur le caractère irrationnel de la souillure qui, somme toute, constitue un obstacle à l'analyse. Certes appréhender la souillure n'est pas simple, mais c'est bien ce que fait l'A. tout au long de cet ouvrage fascinant qui nous entraîne, haletants, dans un itinéraire où, bien que « la représentation de la souillure s'obstine à se tenir dans le clair-obscur » (selon l'expression de Paul Ricœur), il l'éclaire brillamment grâce à une approche très diversifiée menée de main de maître.

Gabriela CURSARU.

George CAWKWELL, *Cyrene To Chaeronea. Selected Essays on Ancient Greek History*, Oxford, University Press, 2011, 21.5 x 14, X + 485 p., ISBN 978-0-19959328-6.

C'est à la demande de ses collègues d'Oxford, explique-t-il dans sa préface, que G. Cawkwell a rassemblé plusieurs de ses études publiées tout au long de sa carrière dans différentes revues scientifiques. Ces textes, qui n'ont subi que quelques corrections mineures par rapport aux originaux, couvrent une période pour le moins large de l'histoire grecque : depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de l'époque classique et le début de l'époque hellénistique, preuve de l'étendue des compétences et des connaissances de leur A. Ils sont disposés dans l'ordre chronologique des sujets traités, qui correspond, en réalité, pratiquement à l'ordre inverse de celui de leur rédaction, car l'A. fut d'abord et avant tout un éminent spécialiste de Démosthène avant d'explorer les périodes antérieures, parfaitement conscient qu'il fut que les différents siècles s'éclairaient mutuellement. G. Cawkwell a toutefois choisi de ne pas inclure dans ce volume ses principaux travaux sur l'orateur (qu'il réserverait pour un autre recueil ?). D'ailleurs, on doit bien reconnaître que les critères qui ont présidé au

choix de ces études ne sont guère explicités ; l'A. précise simplement (p. x) qu'il a retenu certains titres en raison de leur caractère provocateur, et d'autres parce qu'il estime qu'ils n'ont pas été assez lus : remarques qui correspondent tout à fait au caractère de ce personnage haut en couleur, volontiers pourfendeur de la *communis opinio*, mais qui fit, à bien des égards, figure de précurseur. — On trouvera ci-après un aperçu des principales thèses défendues par l'A. dans ses différents essais. Ainsi, une sécheresse généralisée serait, selon lui, l'un des moteurs de la colonisation grecque de l'époque archaïque (chap. I) ; l'instauration de la tyrannie de Pisistrate n'aurait pas bénéficiée du soutien populaire (chap. II) ; la Ligue du Péloponnèse aurait été, à l'origine, une alliance défensive (chap. III) ; le roi Cléomène de Sparte serait mort en 491, soit un an avant la supposée révolte des hilotes (chap. IV) ; Thémistocle aurait été condamné pour son attitude anti-spartiate (chap. V) ; c'est de son rôle de gardien de la morale publique qu'Éphialte aurait dépouillé l'Aréopage par ses mystérieuses réformes (chap. VI) ; la stratégie établie par Périclès au début de la guerre du Péloponnèse aurait reposé, en grande partie, sur la présence d'un large « parti » pro-athénien à Sparte (chap. VII) ; l'A. plaide pour l'historicité de la paix de Callias et l'authenticité du décret du Congrès panhellénique de 449 (chap. VIII) ; il tente de restituer les termes de la Paix du roi (chap. IX) ; il soutient que la seconde Confédération athénienne a été fondée avant le raid de Sphodrias sur le Pirée (chap. X) ; il fait remonter les prémisses de l'échec de cette même confédération à la fin des années 360 (chap. XI) ; la défaite spartiate à Leuctres serait due, non pas à l'impéritie d'Agésilas (chap. XII), pas plus qu'à une *ὀλιγωνθροπία* spartiate souvent postulée (chap. XIII), mais à l'inadaptation de l'armée spartiate aux nouvelles réalités militaires du IV<sup>e</sup> s. ; il s'intéresse ensuite à Épaminondas en tant qu'homme d'État (chap. XIV) ; revient sur le rôle joué par Eubule et la commission du Théorique dans l'administration d'Athènes entre la fin de la guerre des Alliés et 353/352 (chap. XV) ; fixe la chronologie des différents discours démosthéniens se rapportant à Olynthe (chap. XVI) ; tente de démontrer que la flotte athénienne de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ne traversait pas de crise (chap. XVII) ; soutient, à l'encontre de la *communis opinio*, que le choc entre deux armées d'hoplites laissait une large part aux combats individuels (chap. XVIII) ; enfin, il revient sur le silence des plaidoyers de Démosthène à propos des événements des années 336-330 (chap. XIX). — Les sujets traités sont donc pour le moins nombreux et variés, ce qui fait qu'aucune impression d'unité n'émerge d'emblée de ce recueil. On retrouve néanmoins dans ces différents essais plusieurs thèmes transversaux qui sont autant de sujets d'étude particulièrement chers à l'A. Vient ainsi, en premier lieu, l'intérêt pour les grandes figures de l'Histoire comme Cléomène, Thémistocle, Épaminondas et, bien évidemment, Démosthène. Viennent les problèmes de méthodologie liés à l'exploitation des deux auteurs majeurs que sont Thucydide et Xénophon : l'A. tente, en effet, à maintes reprises, d'interpréter les silences de ce dernier sur plusieurs événements marquants du IV<sup>e</sup> s. (Xénophon ne dit notamment pas un mot sur Épaminondas à propos de la bataille de Leuctres). Deux autres sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur apparaissent également en toile de fond de la plupart de ses études : l'histoire militaire et l'histoire religieuse. C'est toutefois incontestablement le style de G. Cawkwell qui assure l'unité de l'ensemble, un style unique caractérisé par un ton volontiers polémique et provocateur, un esprit de déduction extrêmement affiné, le souci constant de retourner aux sources antiques et de tenter de les comprendre pour elles-mêmes.

Chr. FLAMENT.

P. J. RHODES, *Alcibiades. Athenian Playboy, General and Traitor* (Pen & Sword Military), Barnsley, Pen & Sword Books, 2011, 24.5 x 16.5, XV + 143 p., rel. £ 19.99, ISBN 978-1-84884-069-0.

Beaucoup seront probablement surpris de trouver sous la plume de P. J. Rhodes, spécialiste renommé de l'épigraphie et – plus largement – de l'Histoire grecque, un ouvrage au titre aussi peu conventionnel dans une collection, *Pen & Sword*, qui